

QUEL POUVOIR ADMINISTRATIF DÉTIENNENT LES PERSONNES PRIVÉES ?

Identifier une notion originale et autonome de « pouvoir administratif des personnes privées », tel est l'objectif de cette thèse, primée à deux reprises.

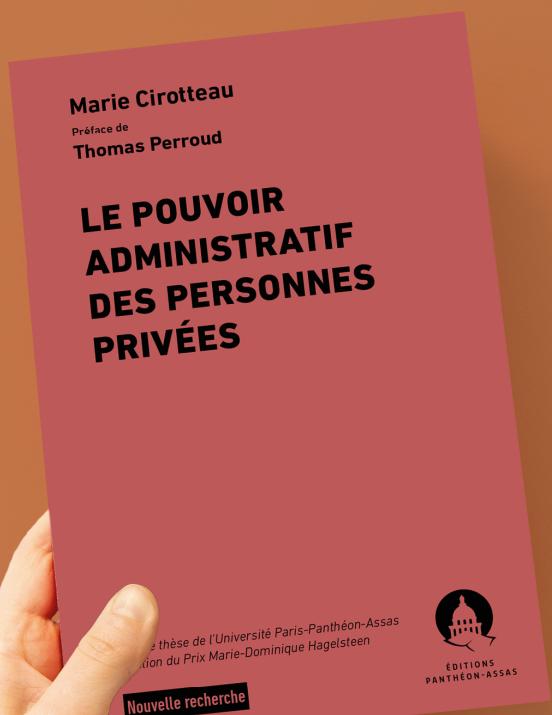
Au fil des exemples sélectionnés, **Marie Cirotteau** nous invite à repenser les conditions qui ont construit le savoir juridique et propose des réponses inédites face aux défis posés par l'accroissement du pouvoir de certaines grandes entreprises aujourd'hui.

Disponible dès maintenant



40 €
768 pages

contact > epa@assas-universite.fr



ÉDITIONS
PANTHÉON-ASSAS